

AIDE A LA RENTREE
ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

➔ Tout dossier incomplet sera rejeté

A retourner pour le 30 septembre au plus tard accompagné :

- de la photocopie de l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu 2020
(impôts sur les revenus de l'année 2019)



- un relevé d'identité bancaire (**même pour un renouvellement**)

- un certificat de scolarité pour les enfants de + 16 ans

NOM ET PRENOM DES PARENTS :

ADRESSE DES PARENTS :

Tél. :

	NOM et PRENOM des enfants scolarisés en septembre 2020	Date de naissance	Ecole fréquentée en Septembre 2020 (1)	Classe (2)
①				
②				
③				
④				
⑤				
⑥				
⑦				
⑧				

Nous soussignons, M. et Mme certifions sur l'honneur avoir déclaré toutes les ressources perçues par le foyer concernant l'année 2019.

Albert, le
Signature,

(1) Bien vouloir préciser « Lycée » ou « Lycée Professionnel »

(2) L'Aide est versée de la maternelle à la Terminale (y compris CAP, BEP...)